

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	62 (2012)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Critères et pratiques de l'évaluation par les revues : exemples français
<b>Autor:</b>	Fridenson, Patrick
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-306525">https://doi.org/10.5169/seals-306525</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Critères et pratiques de l'évaluation par les revues: exemples français

Patrick Fridenson

## **Summary**

*Journals are one of the main social arenas where academic judgement is expressed. This article focuses on French history journals in recent years. First it surveys the changes in the way they look for quality in their assessment of articles received or solicited and it stresses the amount of work put into manuscripts between their acceptance and the publication as an article. Secondly, it argues that, despite the risk of plagiarism, the use of Internet resources by authors and editors and the rapidly growing availability on various electronic portals of French journals have increased the general quality of the published articles and the circulation of historical knowledge printed in France. However, the statistics on most downloaded articles show that they have no direct relation to the usual judgements on the quality of the texts. Thirdly, this contribution shows how French history journals have fought to maintain their intellectual autonomy against the new evaluation procedures and journals rankings created by the European Science Foundation and by the French government. Finally, it questions the validity of existing bibliometric criteria and argues that even a larger number of qualitative criteria are not fully satisfactory. A good journal should not be a mere tool of selection of current academic production but should develop a specific editorial line and take risks in promoting new topics, new methods and new or foreign authors.*

---

Prof. Dr. Patrick Fridenson, Directeur d'études, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Centre de recherches historiques, 190–198, avenue de France, FR-75244 Paris Cedex.  
patrick.fridenson@ehess.fr

Le champ de l'histoire en France n'est pas uniquement structuré par la concurrence entre les principales universités ou les grands établissements, par l'affrontement des différentes écoles scientifiques et spécialités qui se partagent la discipline, par les instances nationales composées en majorité de collègues élus qui depuis 1945 évaluent l'aptitude à être universitaire et gèrent une partie de la carrière: le Conseil national des universités, ou bien recrutent les chercheurs à plein temps et affectent une partie des moyens de la recherche: le Comité national de la recherche scientifique, et enfin par la concurrence et la division du travail entre les maisons d'édition qui sélectionnent les manuscrits de livres jugés par elles dignes d'être publiés. Les revues d'histoire non seulement contribuent elles aussi à structurer ce champ car elles ont comme partout ailleurs une fonction de sélection, de reconnaissance et de labellisation des individus et des travaux, mais encore elles peuvent ne pas être un pur reflet des forces en présence dans la société des historiens et donc, au moins pour une partie d'entre elles, être des éléments dynamiques. Par conséquent leurs critères et pratiques d'évaluation peuvent être inspirés soit par la volonté de reproduction du modèle dominant soit par la volonté de le renouveler ou de le contester. En dépit des apparences communes, ces critères et pratiques d'évaluation diffèrent selon la position des revues dans le champ. La thèse de cet article est donc que les revues occupent un espace autonome qui est relativement opaque à la fois pour les membres les plus jeunes ou les moins parisiens de la communauté scientifique et pour les responsables des administrations successives de l'Etat, qui aspirent périodiquement à les cadrer: la mise au point des critères et pratiques d'évaluation des articles est donc un élément fort de l'identité des revues, sa connaissance est un enjeu pour les acteurs extérieurs à chaque revue, le travail de la revue sur les articles acceptés est pensé par elle comme un apport à la qualité des textes par de multiples cadrages de leur contenu et de leur forme.

Les revues françaises d'histoire ne sont pas seulement des instruments de sélection de la production disponible. Elles peuvent mettre en œuvre une vision différente de la qualité de la recherche, qui est, elle, dynamique, en se différenciant des revues antérieures. On sait par exemple que, au milieu des années 1920, Marc Bloch et Lucien Febvre, qui voulaient secouer la tradition, ont d'abord pensé à créer à cette fin une revue franco-américaine d'histoire économique et sociale.<sup>1</sup> Ce pro-

1 John L. Harvey, «An American *Annales*? The AHA and the Revue internationale d'histoire économique of Lucien Febvre and Marc Bloch», *Journal of Modern History*, 76, 2004, p. 578–621.

jet n'ayant pu aboutir, ils ont fondé en 1929 une revue française, les *Annales*, qui a été pour partie un instrument de combat contre les revues existantes, au premier chef la *Revue historique*. De même, après la Deuxième Guerre mondiale, des revues sont apparues pour jaloner l'ouverture de nouveaux domaines à l'approche historique. Cela a été ainsi le cas pour l'histoire ouvrière en 1953 de *L'Actualité de l'histoire*, devenue en 1960 *Le Mouvement Social*.<sup>2</sup> De même, en 1992 *Entreprises et Histoire* est née pour soutenir et accroître le développement de l'histoire des entreprises, qui s'était autonomisée au sein de l'histoire économique et s'était liée aux sciences de gestion. En France, ce mouvement n'est du reste pas propre à l'histoire: il suffit de penser, en sociologie, à la fondation en 1959 de la revue *Sociologie du travail*.<sup>3</sup> Tout ceci confirme qu'en France, dans un pays à multiples revues, les revues d'histoire peuvent avoir deux fonctions. L'une est de sélectionner au sein de l'offre scientifique spontanée des articles représentatifs des tendances courantes de la recherche. L'autre peut être d'animer un champ de recherche en suscitant des articles, en faisant appel à des contributions d'auteurs étrangers, en recherchant des sujets novateurs ou des travaux de jeunes chercheurs. Bien entendu, il peut y avoir des périodes ou des revues qui cumulent l'une et l'autre fonction. Mais dans l'ensemble il y a deux types de revues.

Ici je dois faire ce qu'on appelle aujourd'hui une déclaration d'intérêt: une partie de cet article résulte de réflexions issues de la participation à des revues françaises du second type, même s'il m'est arrivé de loin en loin d'avoir à rapporter sur des articles pour des revues du premier. Pour être précis: j'ai été longtemps directeur de la principale revue française d'histoire sociale pour la période contemporaine, je suis encore rédacteur en chef de la revue française d'histoire des entreprises, j'appartiens également aux comités de rédaction de deux revues françaises très spécialisées et de trois revues américaines.

Est-ce à dire que le présent article relève du seul genre du témoignage de l'intérieur sur l'évaluation, et même d'un témoignage carrément partisan, voire autosatisfait? Ce serait supposer par avance qu'un historien serait incapable d'exercer la réflexivité nécessaire à tous les chercheurs en sciences sociales sur sa propre pratique dans sa discipline, tant il est vrai qu'il convient de «soumettre la science à une analyse historique et sociologique qui ne vise nullement à relativiser la connais-

2 Guy Bourdé et Michel Winock, «Numéro 100», *Le Mouvement Social*, n° 100, juillet-septembre 1977, p. 3-30.

3 Annie Borzeix et Gwenaëlle Rot, *Sociologie du travail. Genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Nanterre, 2010.

sance scientifique en la rapportant et en la réduisant à ses conditions historiques, donc à des circonstances situées et datées, mais qui entend, tout au contraire, permettre à ceux qui font la science de mieux comprendre les mécanismes sociaux qui orientent la pratique scientifique et de se rendre ainsi ‘maîtres et possesseurs’ non seulement de la ‘nature’, selon la vieille ambition cartésienne, mais aussi, et ce n’est sans doute pas moins difficile, du monde social dans lequel se produit la connaissance de la nature».⁴ Ce serait supposer que les équipes de direction des revues françaises d’histoire viseraient toutes en priorité à exercer une puissance ou un contrôle sur la communauté scientifique de leur discipline et à défendre ce rôle par rapport au pouvoir politique – l’Etat – et à l’administration qui en applique les directives soit par rapport au pouvoir des entreprises d’édition, privées ou publiques, qui sont le support de la très grande majorité des revues françaises d’histoire. Ce serait enfin supposer que les apports de la sociologie de la connaissance comme de l’histoire des sciences, la vieille histoire internaliste comme la nouvelle histoire sociale des sciences, ne sont pas passés dans le domaine courant et que les revues croiraient purement objectif et unidimensionnel le processus qui conduit à choisir les lecteurs d’un article reçu, à écarter ou retenir un texte, à le publier tel quel ou le faire modifier, à choisir la date de publication et la combinaison avec d’autres textes qui peuvent contribuer à retenir l’attention de la communauté des historiens. Il y a là, au contraire, toute une série de moments critiques dont l’ensemble constitue le processus d’évaluation d’un texte. Comme bien d’autres, je crois avoir conscience des biais induits par l’histoire et la culture de chaque revue, ainsi que, de manière plus générale, des conventions, des normes, des préjugés et rapports d’autorité qui imprègnent en réalité le jugement des pairs si cher à l’*homo academicus*.⁵

Dans une première partie notre article s’efforcera de présenter les principaux aspects du travail actuel des revues françaises d’histoire sur les articles qui leur sont soumis. Dans une deuxième partie il s’intéressera aux changements apportés par Internet en matière de qualité des revues. Dans une troisième partie il examinera les incidences controver-

4 Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, 2001.

5 Harriet Zuckerman et Robert K. Merton, «Patterns of evaluation in science: institutionalization, structure and functions of the referee system», *Minerva*, 9, 1971, p. 66–100. Michèle Lamont, *How Professors Think: Inside the Curious World of Academic Judgment*, Cambridge (Mass.), 2009. Stefan Hirschauer, «Editorial Judgements: A Praxeology of ‘Voting in Peer Review’», *Social Studies of Science*, 40, 2010, p. 71–103. Je remercie Heinrich Hartmann pour la première et la troisième de ces références.

sées du développement des classements nationaux et internationaux des revues.

### **L'exigence de qualité et le travail des revues sur les articles**

Nous analyserons d'abord les principes d'évaluation selon les types de revues, puis distinguerons leur application dans les numéros variés et dans les numéros spéciaux.

Comme nous l'avons déjà souligné, les critères d'appréciation des articles ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une revue de reproduction ou d'une revue de dynamisation. Dans le premier cas, on juge en France la conformité aux normes dominantes de la profession historienne ou à la ligne de la revue. Dans le second l'approche est plus volontariste, voire proactive. La revue n'est plus représentative de la profession historienne dans son ensemble à laquelle elle tend un miroir et dont elle restitue la variété ou bien la diversité géographique des sites universitaires ou encore de ses concurrences internes, elle entend exercer une activité d'animation du champ et tend à donner un avantage à la cohérence avec la ligne éditoriale et/ou à l'innovation. Dans le premier cas, le travail de la revue se borne à choisir les deux lecteurs de l'article et à lire en comité leurs appréciations et à en tirer les conclusions. Les lecteurs savent ce qu'ils ont à faire. Leurs critères sont essentiellement les mêmes que ceux des jurys des thèses: intérêt du thème, solidité de la problématique, qualité des sources, cohérence du texte, qualité de l'écriture. On peut voir à l'occasion se manifester des réseaux, des solidarités d'université ou de grande école, ce dont, du reste, les revues du second type ne sont pas totalement exemptes. Tant il est vrai qu'une revue est inscrite dans la société de son temps. Les seules questions qui peuvent poser difficulté dans la pratique sont alors soit le désaccord entre deux lecteurs soit l'attitude à avoir face à un auteur connu qui n'apparaît pas au meilleur de sa forme. Dans le second cas, il convient de distinguer entre ce qu'on appelle les numéros variés et les numéros spéciaux.

Un numéro varié est fait soit d'articles reçus spontanément soit d'articles sollicités par la rédaction en France ou à l'étranger, et qui peuvent être publiés soit isolément soit rassemblés par thèmes qui sont des repères pour attirer les lecteurs.<sup>6</sup> La pratique du *Mouvement Social* distingue depuis six ans deux phases successives. Deux membres de

<sup>6</sup> C'est la pratique de la ministructure, inaugurée par les *Annales*, reprise par *Le Mouvement Social* puis maintenant par la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

l'équipe qui fait la revue, ce qu'on appelle le secrétariat de rédaction, sont spécialisés dans une première lecture. Ils lisent tous les articles qui arrivent. Ils donnent mensuellement leur opinion sur l'intérêt ou non de ces articles devant l'équipe. De deux choses l'une. Ou bien l'article est éliminé à ce stade ou bien il lui est affecté, comme ailleurs, deux lecteurs. L'un des deux lecteurs est choisi parmi les membres du Comité de rédaction, il est ou pas spécialiste du sujet, mais il représente la ligne éditoriale, la sensibilité de la revue, et il contribue ainsi à la collégialité du travail d'évaluation réalisé par la revue. L'autre est choisi à l'extérieur, de manière à assurer qu'en tout état de cause il y a bien un spécialiste du sujet qui aura lu l'article (ce qui n'est pas le cas dans une partie des revues françaises) et à permettre une ouverture de la revue à d'autres personnalités ou courants scientifiques.

Un numéro spécial dans les revues françaises d'histoire peut résulter de trois origines différentes. La première est une suggestion d'un membre du Comité de rédaction, généralement adoptée par le Comité au prix de modifications souvent profondes apportées par le débat collectif. La seconde est une proposition d'une ou deux personnes extérieures qui est adoptée par le Comité dans les mêmes conditions. Dans ces deux cas, le projet de numéro peut soit comporter une liste d'auteurs pressentis soit – c'est le cas du numéro de décembre 2012 d'*Entreprises et Histoire* sur l'apprentissage des crises – donner lieu à un appel public à propositions d'articles dont les plus pertinentes sont sélectionnées par le Comité de rédaction. Un troisième type de cas consiste dans la reprise d'une partie ou – rarement – de la totalité des communications à une journée d'étude ou à un colloque. Il est ici important de souligner que dans la plupart des revues françaises d'histoire les articles des numéros spéciaux, y compris quand il s'agit de commandes de la rédaction, donnent lieu à évaluation par deux lecteurs dans les mêmes conditions que les articles paraissant dans des numéros dits variés. Ces évaluations peuvent donc donner lieu à des refus, même quand il s'agit de commandes.

C'est sur de telles bases que, comme d'autres, les revues d'histoire ont pris l'habitude de dresser une statistique annuelle du nombre de textes reçus et parmi eux du pourcentage d'articles refusés ou acceptés.<sup>7</sup> Il convient ici de souligner que parmi les textes acceptés, l'immense majorité ont fait l'objet de demandes de modifications de la part de leurs deux lecteurs. Le travail de revue n'est donc pas limité à un travail de

<sup>7</sup> Lowell L. Hargens, «Scholarly Consensus and Journal Rejection Rates», *American Sociological Review*, 53, 1988, p. 139–158.

sélection d'articles reçus ou de commande d'articles sur des thèmes et par des auteurs intéressants. Il est aussi un travail d'amélioration de la qualité des textes acceptés suite aux demandes des lecteurs. Ces demandes portent sur le fond de l'argument, sur les sources, sur la bibliographie, sur l'organisation de l'article, sur le style et l'écriture, souvent aussi sur la création de cartes, graphiques, tableaux et l'appel à des illustrations, tous ingrédients qui font partie de ce qu'on tend à appeler le confort de lecture mais surtout ajoutent à la qualité de l'article.

On aurait tort de croire que le cheminement d'un article avant parution dans une revue française d'histoire s'arrête là. Il reste une dernière étape, que j'appelle la révision. Ce n'est pas le *copy editing* à l'anglo-saxonne. Généralement le directeur ou un membre du Comité de rédaction désigné à cet effet relit les textes avant leur envoi à la mise en page. Dans cette phase la rédaction détecte de très nombreuses erreurs de références dans les notes de bas de page et de dates dans le texte, des incohérences dans les tableaux statistiques, des problèmes d'homogénéité dans le contenu, des obscurités sur différents points, et l'ignorance de travaux étrangers ou d'autres disciplines sur le sujet traité. Il arrive parfois qu'elle détecte des problèmes de fond qui avaient échappé aux lecteurs antérieurs. Tout ceci entraîne un dernier aller-retour vers l'auteur, qui peut se prolonger durant la lecture des épreuves tant il est vrai que des problèmes sur un texte peuvent ne sauter aux yeux qu'une fois que celui-ci est imprimé.

Par conséquent, le travail de revue n'est pas seulement une sélection ou une commande de textes. Il est aussi, par les demandes des lecteurs puis par la révision, un travail d'amélioration des textes acceptés. Il est cependant juste de noter que cette qualité n'est pas nécessairement homogène. Une des caractéristiques des revues françaises, correspondant à un souhait de leur public, est leur variété, y compris dans les numéros spéciaux. Ce souci de variété peut amener à la présence de textes qui assurent cette variété sans que la revue puisse garantir que la qualité est totalement identique de part en part.

## **Internet et la qualité des revues**

La montée en puissance des contenus disponibles en ligne et des services accessibles sur Internet a eu deux effets opposés sur la qualité des revues françaises d'histoire.

Certains ont pu imaginer qu'Internet allait conduire à une diminution de la qualité des revues, soit par les possibilités accrues de copiage et de plagiat soit par l'utilisation massive de Wikipédia, d'autant plus

que les notices du Wikipédia de langue française sont souvent d'une qualité moins bonne que celles du Wikipédia anglais. Il apparaît que cette éventualité ne s'est pas réalisée, les revues ayant paré ces risques jusqu'ici.

En revanche, sur de nombreux points la qualité des revues a bénéficié du recours à Internet par les rédactions. Certaines revues ont mis en place des sites offrant des services aux auteurs potentiels et des lecteurs. Grâce à Internet ont pu être obtenus pour la version finale des articles davantage d'illustrations, de cartes, de données statistiques, de documents d'archives numérisés, et même de livres et d'articles à citer, grâce notamment à Google Livres mais aussi à d'autres initiatives (dont Gallica à la Bibliothèque Nationale de France et Europeana). Le développement de portails de revues en ligne de langue française (Cairn, Erudit...) et de langue anglaise (Jstor, Project Muse, Cambridge et Oxford University Press, Elsevier...) a élargi le public et ses possibilités de réagir au contenu d'un article, y compris sur le plan de sa qualité. Il a favorisé en outre le retentissement et les controverses autour d'un article ou d'un livre, ainsi que leurs citations. Les moteurs de recherche de manière générale ont permis aux rédactions des revues d'assurer un contrôle plus serré de l'originalité et de la qualité des articles tant sur l'ensemble du texte que dans le détail.

La présence en ligne des revues françaises elles-mêmes – assurée peu à peu à partir du milieu des années 2000, donc plus vite que pour les revues allemandes – a eu deux autres effets. L'un a été de permettre une légère augmentation du nombre des pages, grâce aux revenus engendrés par les portails électroniques de revues. Jusqu'à présent cette augmentation, qui a autorisé la publication de quelques articles plus longs ou plus courts mais très complémentaires, n'a pas engendré d'effets de baisse de qualité, ce qui aurait pu être le cas à population d'auteurs potentiels en France et à l'étranger quasi constante. L'autre effet a été la fourniture par les portails de données statistiques sur les articles les plus et les moins téléchargés et sur l'origine géographique de ces téléchargements. Les revues ont fait l'expérience que la fréquence des téléchargements n'était pas nécessairement corrélée à leur degré d'originalité ou de qualité. Elles ont pu également constater que souvent ce sont les articles les plus anciens qui sont téléchargés, notamment parce qu'ils sont en-deçà de la barrière mobile, donc gratuits ou consacrés. Or ils sont porteurs d'une idée de la qualité qui n'est plus nécessairement celle d'aujourd'hui.

## **Le développement des classements de revues**

Aujourd’hui en France, en effet, l’administration de la science et le pouvoir politique sont passés d’une évaluation nationale de chaque revue aspirant à une subvention au développement de classements de revues par discipline s’intégrant dans un projet politique d’évaluation généralisée de la science (des projets de recherche, des unités de recherche, des formations, des établissements, des individus). Ces classements censés stimuler la qualité ont-ils eu le soutien des revues d’histoire et ont-ils eu un impact?

Les revues d’histoire françaises étaient évaluées depuis l’après-guerre par des pairs, ceux désignés par le Centre national de la recherche scientifique, à l’occasion de leurs demandes annuelles de subventions, et depuis les années 1980 par le Centre national du livre, lorsque celui-ci s’est mis lui aussi à subventionner les revues. Elles étaient donc ainsi devenues à la fois évaluatrices et évaluées. Elles ont été touchées par l’extension des classements de revues qui a touché l’histoire à partir de 2007: à l’échelle européenne, par l’entremise de la Fondation européenne de la science, et à l’échelle nationale, par l’intervention de l’Agence d’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur (AERES), créée par le gouvernement français en 2006. Le tollé chez les responsables des revues françaises a été général, et a bénéficié pour le niveau européen de protestations parallèles des revues anglaises (à commencer par la très prestigieuse *Past and Present*) et allemandes.<sup>8</sup> Cette contre-offensive a obtenu deux types de résultats. Pour l’histoire, contrairement par exemple aux sciences économiques, le classement français est devenu uniforme et égalitaire: désormais une revue est ou n’est pas sur la liste des revues d’histoire édictée périodiquement par l’AERES. La deuxième édition du classement des revues européennes a vu une révision des critères et conséquemment une amélioration des évaluations des revues françaises. Les revues françaises et européennes d’histoire ont ainsi exprimé avec force leur désir de faire reconnaître d’une part l’existence de lignes éditoriales qui ne sont pas interchangeables et d’autre part la réalité et l’importance de ce que j’ai appelé plus tôt le travail de revue. Il en est allé de même en sociologie, mais en

<sup>8</sup> Patrick Fridenson, «La multiplication des classements de revues», *Le Mouvement Social*, n° 226, janvier–mars 2009, p. 5–14. Gabriel Galvez-Behar, «Faut-il classer les revues en SHS? Dix années de controverse française, 1999–2009», in Paul Servais (dir.), *L’évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards de chercheurs*, Louvain-la-Neuve, 2011, p. 243–265. David Pontille et Didier Torny, «Rendre publique l’évaluation des SHS: les controverses sur les listes de revues de l’AERES», *Quaderni*, n° 77, hiver 2011–2012, p. 11–24.

économie et en sciences de gestion les classements, confortés par des sites en ligne d'identification de la qualité des revues comme celui de l'australienne Anne-Wil Harzing, se sont au contraire différenciés et diversifiés.<sup>9</sup>

L'existence de ces classements, même rectifiés comme les revues ont pu l'obtenir, a des conséquences durables sur le métier d'historien et sur la profession.<sup>10</sup> Les classements ont accru l'importance des revues dans la vie universitaire. A la fois par rapport à la publication des ouvrages, désormais moins bien prise en compte dans l'évaluation des laboratoires et des individus par les instances d'évaluation, et par rapport au recrutement des hommes et des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche comme à leur progression dans la carrière. Dès lors l'évaluation des revues, qui d'un côté tend à précariser leurs financements publics en les liant à chaque vague d'évaluation et à les intégrer dans des pratiques extérieures de hiérarchisation, a d'un autre côté renforcé leur rôle dans la profession, voire leur pouvoir. Elle a amené des membres de la communauté scientifique à analyser en retour de plus près «l'ethos de l'évaluateur, les processus par lesquels évaluer, c'est choisir, et enfin les limites de l'évaluation». Enfin elle a incité beaucoup de revues d'histoire à faire périodiquement leur examen de conscience, à reconnaître leurs faiblesses en revoyant leurs pratiques de choix des articles comme de construction des numéros et en les modifiant de manière à affirmer leur identité tout en accroissant la transparence de leur fonctionnement et en renforçant leur exigence de qualité.

## Conclusion

Il apparaît que, comme pour toute la science,<sup>11</sup> il faut historiser l'appréciation des critères et des pratiques des revues d'histoire françaises. Il n'y a pas de qualité éternelle. Il y a des qualités successives. Leur histoire détaillée reste à écrire. Elle appelle aussi, comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, une comparaison avec ce qui se passe dans d'autres disciplines de sciences sociales et dans d'autres pays occiden-

9 David Pontille et Didier Torny, «Revues qui comptent, revues qu'on compte: produire des classements en économie et gestion», *Revue de la régulation*, n° 8, 2<sup>e</sup> semestre 2010, p. 132.

10 Gabriel Galvez-Behar, «Les revues de sciences humaines et sociales face à l'évaluation», *Le Mouvement Social*, n° 233, octobre-décembre 2010, p. 59–64.

11 Dominique Pestre, «Dix thèses sur les sciences, la recherche scientifique et le monde social, 1945–2010», *Le Mouvement Social*, n° 233, octobre-décembre 2010, p. 13–29.

taux. Elle appelle enfin une étude des perceptions des lecteurs d'une période donnée par rapport aux différentes revues en présence.

Les revues d'histoire françaises ont pour le moment réussi à maintenir leur autonomie par rapport au renforcement des exigences établies d'évaluation. Sans méconnaître les écarts qui existent entre elles, elles n'ont pas participé à l'hymne à l'excellence entonné par le pouvoir politique en pensant qu'à leur niveau cet hymne est superficiel et néglige le processus social de production et de mise en forme de la recherche publiée au profit de signes extérieurs et uniformisants.<sup>12</sup>

Pour autant, il est indéniable que, sans aller jusqu'à la rigidification ou à la bureaucratie qui sont un danger évident pour l'exploration et la création intellectuelles, aujourd'hui la conjugaison des exigences propres des auteurs, des revues et des instances d'évaluation concourt à rendre plus clairs, moins subjectifs les critères d'évaluation de chaque revue. Mais ces critères ne sont, on ne le dira jamais assez, qu'une partie du travail de revue. Une revue ne saurait se limiter à de la sélection de textes reçus ou sollicités. Elle est, pour beaucoup d'entre nous, un lieu d'élaboration et d'application d'une ligne éditoriale, elle est un lieu d'accroissement de la qualité des manuscrits acceptés, elle est un lieu de création de thèmes nouveaux et de promotion de nouveaux auteurs. Bref, une revue ne se contente pas de normes internes ou externes. Pour le meilleur ou pour le pire, elle doit prendre des risques.

12 Cf. Claire Lemercier, «Définir l'excellence», site La vie des idées, 28 mai 2009.